

ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

MARDI 21 JANVIER 2014



DOSSIER DE PRESSE

Contacts Wellcom

Cécile Vienne - cecile.vienne@press-et-vous
Pierre Roy - [pierre.roy@presse et vous](mailto:pierre.roy@presse-et-vous)

Contacts INPI

Pascal Claude - pclaude@inpi.fr
Valérie Hochet - vhochet@inpi.fr

Sommaire

Communiqué de presse	3
L'édition 2013 des Trophées INPI	5
Les lauréats 2013 en quelques chiffres	6
Un trophée réalisé par l'architecte designer Ora-ïto, Président du jury 2013	8
Jury national des Trophées de l'innovation 2013	9
La propriété industrielle, pourquoi ?	10
Les missions de l'INPI	11
Courrèges, grande maison et bottes de cuir	13
Procédés Chénel International, les architectes de l'éphémère	14
Pernod Ricard, plus de 500 marques déposées	16

Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2014

Trophées INPI de l'Innovation 2013 : l'excellence française à l'honneur

3 PME et 1 centre de recherche distingués pour leur stratégie d'innovation

Chaque année, l'INPI récompense les PME-PMI et les laboratoires français qui se distinguent par l'utilisation de la propriété industrielle comme une véritable stratégie de développement. Pour cette édition 2013, le jury est présidé par le designer Ora-ïto. Parmi 500 candidatures, trois PME et un centre de recherche se sont illustrés par l'exemplarité de leur stratégie d'innovation et la qualité de leurs savoir-faire, emblématiques de l'inventivité à la française.

Dans un contexte économique en pleine ébullition, ces lauréats prouvent à nouveau que la propriété industrielle est un levier de croissance solide pour les innovateurs. Elle permet de rentabiliser leurs efforts de créativité et leurs investissements en recherche tout en alliant talent et créativité à la française.

Source de croissance, la propriété industrielle n'est pas seulement l'apanage des grandes entreprises et vise à :

- **Créer de la valeur** en enrichissant le capital immatériel de l'entreprise,
- **Valoriser les créations** tout en augmentant la notoriété de la PME auprès de ses clients ou de renforcer les liens avec le milieu industriel pour les laboratoires,
- **Stimuler la créativité et les innovations**, en incitant à la recherche de solutions toujours plus créatives,
- **Accroître la crédibilité** de l'entreprise ou du laboratoire face à ses partenaires,
- **Se développer à l'étranger** tout en protégeant ses créations.

Des performances économiques remarquables

L'analyse économique des performances de l'ensemble des lauréats régionaux montre que les PME ont créé 386 emplois depuis 2009, quadruplé leur chiffre d'affaires ces 4 dernières années, et vu leur part à l'export représentant en moyenne 40 % de leur chiffre d'affaires.

Les 10 laboratoires de recherche sont quant à eux à l'origine de la création de 12 entreprises ayant créé 58 emplois depuis 2009.

Les lauréats 2013

Trophée BREVET : DEVIALET, le son du futur

« Devialet développe la plus grande invention dans le domaine audio de ces quarante dernières années en concevant le premier amplificateur mixte, analogique et numérique, dont les performances sonores sont 10 000 fois supérieures à toutes les autres technologies. Protégé par cinq brevets mondiaux, ce système est, de plus, susceptible d'une miniaturisation maximale sans déperdition sonore. » Quentin Sannié, PDG

Trophée MARQUE : MINIMA, entre savoir-faire et innovation

« Minima est le spécialiste incontesté des montures de lunettes invisibles. Cette année, nous avons breveté un système original de branches pivotantes. Dans notre métier, l'innovation est extrêmement liée à la mode. Elle permet de se différencier de la concurrence. C'est pourquoi nous protégeons notre marque dans les 84 pays où nous sommes présents. » Maurice Timon, Président.

Trophée DESIGN : FERMOB, créateur de vie pour le jardin

« Sur le marché du mobilier d'extérieur en métal, Fermob est une référence mondiale pour la qualité de ses produits et ses collaborations avec des designers de renom. Nous avons ainsi été les premiers à proposer de la couleur sur toutes nos gammes. Aujourd'hui, près de la moitié de mes collaborateurs est directement ou indirectement mobilisée sur l'innovation. C'est une aventure collective ! » Bernard Reybier, PDG

Trophée RECHERCHE : CEISAM, l'expertise moléculaire

« Issu de la fusion de trois laboratoires en 2008, le Ceisam a insufflé une véritable dynamique à la chimie moléculaire nantaise. Plus nous innovons, plus notre notoriété grandit, plus nos recrutements sont de haut niveau, meilleure est notre recherche... » Bruno Bujoli, Directeur.



Rendez-vous sur inpi.fr pour découvrir les portraits vidéos des lauréats

A propos de l'INPI

Etablissement public sous la tutelle du ministère du Redressement productif et de la Ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, à l'Innovation et à l'Economie numérique, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises.

Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon.

Contacts presse

Contacts Press & Vous :

Cécile Vienne

Cecile.vienne@press-et-vous.fr

Pierre Roy

Pierre.roy@press-et-vous.fr

01 44 37 00 19

Contacts INPI :

Pascal Claude

pclaude@inpi.fr

Valérie Hochet

vhochet@inpi.fr



L'édition 2013 des Trophées INPI de l'Innovation

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. **C'est cette composante intrinsèque aux entreprises que l'INPI distingue depuis plus de 20 ans à travers ses Trophées de l'Innovation en récompensant des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle, mais aussi des organismes de recherche et laboratoires qui ont su valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle.** Ce vivier d'entreprises, issues de secteurs d'activités variés, et de laboratoires, constitue un des piliers du développement économique du pays.

L'édition 2013 a décidé de mettre l'accent sur **l'excellence du savoir-faire à la française**, en récompensant quatre entreprises innovantes emblématiques du **Made in France**. L'occasion pour l'INPI de rappeler aux entreprises françaises l'importance de protéger et de valoriser leur capital immatériel. Les trophées seront remis par ORA-ÏTO, incarnant l'originalité et l'avant-gardisme à la française.

Une reconnaissance régionale ...

Les lauréats régionaux des Trophées INPI de l'Innovation sont choisis parmi des entreprises – jusqu'à 1000 salariés – et des organismes de recherche sur la base d'une liste constituée par un jury régional et des candidatures spontanées. Chaque jury, composé des représentants régionaux de l'INPI et de leurs partenaires (la Région, la CRCI, la DIRECCTE, la DRRT, OSEO...), sélectionne **trois PME par région et une unité de recherche**.

Ce travail conjoint, mené par les acteurs du développement économique, permet de sélectionner les entreprises et les laboratoires les plus performants.

... puis nationale

L'ensemble des lauréats régionaux concourt ensuite à la finale nationale des Trophées. Les lauréats nationaux sont désignés parmi les PME-PMI et organismes de recherche primés au niveau régional.



Les lauréats 2013 en quelques chiffres

Trophée BREVET

DEVIALET, le son du futur

Activité : Invention, conception et commercialisation de produits électroniques de haute technologie, notamment d'un amplificateur audio nommé D-Premier.



Nom du dirigeant : Quentin Sannié
Forme juridique : SA à conseil d'administration
Chiffre d'affaires 2012 : 3200 k€
Effectifs 2012 : 20 personnes
Date de création : 2007
Part du CA réalisé à l'export : 90 %
Part du CA consacré à la R&D : 80 %

Nombre de titres de PI déposés : 54 brevets, 9 marques, 23 dessins et modèles

Trophée MARQUE

MINIMA, entre savoir-faire et innovation

Activité : Conception, fabrication et distribution de montures de lunettes haute technologie, notamment percées en titane très légères et personnalisables.



Nom du dirigeant : Maurice Timon
Forme juridique : SAS
Chiffre d'affaires 2012 : 9000 k€
Effectifs 2012 : 56 personnes
Date de création : 1979
Part du CA réalisé à l'export : 40 %
Part du CA consacré à la R&D : 1,2 %

Nombre de titres de PI déposés : 10 brevets, 1 marque, 16 dessins et modèles.



Les lauréats 2013 en quelques chiffres

Trophée DESIGN

FERMOB, créateur de vie pour le jardin

Activité : Conception, fabrication et commercialisation de mobilier de jardin en métal et en couleur.



Nom du dirigeant : Bernard Reybier

Forme juridique : SA

Chiffre d'affaires 2012 : 37 208 k€

Effectifs 2012 : 196 personnes

Date de création : 1989

Part du CA consacré à la R&D : 2 %

Part du CA réalisé à l'export : 46 %

Nombre de titres de PI déposés : portefeuille de 34 dessins et modèles, 21 marques et 4 brevets (France, Europe et international).

Trophée RECHERCHE

CEISAM, l'expertise moléculaire

Activité : Il réunit des savoir-faire méthodologiques fondamentaux en synthèse organique, en chimie bio-organique analytique et en modélisation moléculaire. CEISAM se place comme un partenaire privilégié de la Santé, de l'Agro-alimentaire et de l'Energie.



Nom du directeur : Bruno Bujoli

Budget recherche 2012 : 1500 k€

Dont recherche sous contrat 2012 : 800 k€

Date de création : 2008 suite à la fusion de 3 laboratoires

Nombre de titres de PI déposés : un portefeuille de 14 familles de brevets



Un trophée réalisé par l'architecte designer Ora-ïto, président du jury 2013

Pour incarner cette excellence française, l'INPI s'est rapproché du designer Ora-ïto. A la fois créateur de l'objet trophée et président du jury, il exprime sa vision de la créativité et de l'innovation.

C'est à l'âge de 19 ans que cet artiste iconoclaste s'est fait connaître dans le monde entier en réinventant les produits de grandes marques. ORA-ÏTO se consacre depuis à la création de produits bien réels, en développant des projets transversaux de design, d'architecture et de communication, dans tous les secteurs d'activité.

« Mon travail consiste à offrir au consommateur un objet dépourvu de toute complication qui donne l'apparence d'être simple parce qu'il intègre de manière astucieuse les contraintes. Cela revient à rechercher une expression simple mais efficace pour résoudre un problème. Pour cela je cherche à intégrer des technologies complexes, des nouvelles possibilités techniques, des procédés de fabrication nouveaux et des matières innovantes à l'intérieur d'un cadre harmonieux pour le consommateur. » Ora-ïto

www.oraito.com





Jury national des Trophées de l'Innovation 2013

Ora Ito

Architecte designer, président du jury

Yves Lapierre

Directeur général, INPI

Anne-Marie Boutin

Présidente de l'APCI

Philippe Conan

Président, ASPI

Stanilas de Bentzmann

Président de Croissance Plus

Nicolas Dufourcq

Président Directeur général, BPIFrance

Pascal Faure

Directeur général de la DGCIS

Roger Genet

Directeur général de la DGRI

Denis Jacquet

Président de Parrainer la croissance

Pierre-Marie Lemer

PDG de Lemer Pax

Alain Michelet

Président de la CNCPI

André Marcon

Président de CCI France

Christian Peugeot

Président de l'Union des Fabricants

Thierry Sueur

Président du COMIPI/MEDEF



La propriété industrielle, pourquoi ?

La propriété industrielle sert à protéger les créations industrielles. Elle récompense l'effort des innovateurs en leur donnant des droits, leur permettant de diffuser leurs créations dans la société en les faisant fructifier, grâce à un monopole d'exploitation pour une période déterminée. Se protéger grâce à la propriété industrielle, c'est bien sûr se donner les moyens d'agir contre les contrefacteurs et les pratiques déloyales, mais c'est surtout ...

✦ Créer de la valeur

Posséder un portefeuille de brevets, de marques, de dessins et modèles, contribue à enrichir le capital immatériel de votre entreprise, et peut constituer une source de revenus tangibles (cessions de brevets, licences d'exploitation...).

✦ Valoriser vos créations

Facteur de reconnaissance, la propriété industrielle est un moyen sûr de valoriser vos créations auprès des partenaires et d'asseoir votre notoriété auprès de vos clients. Si vous êtes un laboratoire, elle contribue à renforcer vos liens avec le milieu industriel et à concrétiser vos recherches.

✦ Stimuler votre créativité et vos innovations

La propriété industrielle vous permet d'évaluer le caractère novateur d'une innovation et vous incite à la recherche de solutions toujours plus créatives.

✦ Accroître votre crédibilité

Déposer des titres de propriété industrielle, revendiquer des droits d'auteur, c'est vous assurer une plus grande crédibilité face à vos partenaires, notamment financiers, et concrétiser le développement de vos idées ou de vos produits.

✦ Se développer sur d'autres marchés

Protéger votre création à l'international, c'est ouvrir de nouveaux marchés pour exploiter vos produits, et s'allier de nouveaux partenaires à l'étranger.



Les missions de l'INPI

En délivrant les brevets des marques, dessins et modèles, l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) protège et valorise l'innovation française. La propriété industrielle devient en effet de plus en plus stratégique et représente un réel levier de croissance pour protéger les idées des innovateurs, dans un contexte de démultiplication des flux d'échanges. Elle est indispensable pour rentabiliser et sécuriser les efforts de créativité et les investissements en recherche des entreprises.

En 2012, la France se classait à la deuxième place européenne des dépôts de brevets, et à la sixième place des utilisateurs de la marque communautaire (marque enregistrée sur l'ensemble de l'Union Européenne).

✦ **Délivrer les titres de propriété industrielle : brevets, marques, dessins & modèles**

L'Institut traite chaque année environ 17 000 demandes de brevets, plus de 91 000 demandes de marques et reçoit plus de 80 000 dessins et modèles. Il examine toutes les demandes selon la procédure propre à chaque titre et donne accès aux procédures internationales.

✦ **Accueillir et accompagner les déposants**

L'INPI accueille et informe les innovateurs et les assiste tout au long de leurs démarches à travers des programmes de sensibilisation et de formation, des services dédiés, des prestations personnalisées (le pré-diagnostic propriété industrielle par exemple qui évalue gratuitement le potentiel PI des PME) et grâce à une présence active sur le terrain (avec ses 23 implantations régionales).

✦ **Informier sur la propriété industrielle**

Les bases de données sur les brevets, marques, dessins et modèles constituent pour une entreprise ou un chercheur une source d'information particulièrement utile pour connaître l'état de la technique dans son secteur d'activité ou se positionner par rapport à la concurrence.

Depuis avril 2009, l'ensemble des bases de données brevets, marques, dessins et modèles, jurisprudence et statut des brevets, sont en accès libre et gratuit sur inpi.fr. L'INPI assure la tenue du Registre national du commerce et des sociétés (RNCS) et du Répertoire central des métiers.

✦ Adapter le droit de la propriété industrielle et renforcer l'influence de la France

L'INPI joue un rôle majeur dans l'élaboration du droit de la propriété industrielle. Il veille à défendre les intérêts nationaux dans l'évolution du droit international, européen et communautaire dans ce domaine, facilite les échanges à travers divers programmes de coopération.

L'INPI représente la France au sein des organisations internationales compétentes : l'Office Européen des brevets (OEB), l'Organisation Mondiale de la Propriété Industrielle (OMPI), l'Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (OHMI).

✦ Lutter contre la contrefaçon

La contrefaçon ne cesse de croître. Elle génère une production de masse qui n'épargne plus aucun secteur économique et menace directement la santé et la sécurité des consommateurs. En assurant le secrétariat général du Comité national anti-contrefaçon (CNAC), l'INPI participe activement à la lutte contre ce fléau tant au niveau national qu'international.

courrèges

Grande maison et bottes de cuir

Créée par André Courrèges en 1961, la Maison Courrèges a révolutionné l'univers de la couture et du design.

Alors que la haute couture privilégie des vêtements ajustés, Courrèges débarrasse les femmes de toute entrave vestimentaire, leur dessine de petites bottes de cuir blanc, raccourcit les robes et triomphe avec la mini-jupe, impose le pantalon, le pantacourt, le combishort et le collant « seconde peau ». Ses vêtements structurés privilégient des lignes pures pour des corps en mouvement, à l'image d'une société en éveil.

André Courrèges sacralise le blanc puis multiplie les variations sur la couleur et les nouvelles matières, comme le vinyle ou le plexi.

Courrèges connaît un succès immédiat partout dans le monde.

En 1965, la Maison s'installe au 40, rue François 1^{er} à Paris où elle réside toujours. En 1967, la ligne de prêt-à-porter Couture Future côtoie la collection de Haute Couture. Depuis, Courrèges n'a cessé d'agiter tous les domaines où elle s'est aventurée avec le lancement de parfums tels *Empreinte* ou *Eau de Courrèges*, de *Courrèges Homme*, de la ligne *Sport Futur* ou encore de *Courrèges Design*.

En 2011, Coqueline Courrèges transmet sa maison à Jacques Bungert et Frédéric Torloting.

Objectif : la relance de la marque dans tous les domaines avec l'Atelier de design André Courrèges, dont la vocation est de proposer encore et toujours des produits innovants et modernes, fidèles à l'idéal d'origine.

Mouvement, pureté, couleur, lumière : Courrèges affirme son style, éminemment optimiste et vivant.

La Maison Courrèges possède plus de 130 dessins et modèles, 80 marques et un brevet PCT et habille à l'occasion des Trophées 2013, Elizabeth Tchoungui, la maîtresse de la cérémonie.



PROCÉDÉS CHÉNEL[®] INTLⁱ

Architectures de papiers

Procédés Chénel International, les architectes de l'éphémère

Un savoir-faire plus que centenaire

Procédés Chénel International est une équipe jeune qui bénéficie de racines professionnelles profondes plus que centenaires. Elle est spécialisée dans la création, le développement et la distribution de matériels et techniques destinés aux concepteurs d'expositions, de l'événementiel et de l'architecture intérieure.



Engagée depuis de nombreuses années dans un processus d'amélioration constante, tant au niveau sociétal qu'environnemental, Procédés Chénel International est à même de d'offrir des solutions plus responsables. Une longue expérience familiale, un savoir-faire et une culture du service reconnus par ses clients.

L'inspiration... et la protection

Avec près de 70 brevets et 15 marques en France et à l'international, Procédés Chénel

cultive leur amour du défi technique et de la créativité.

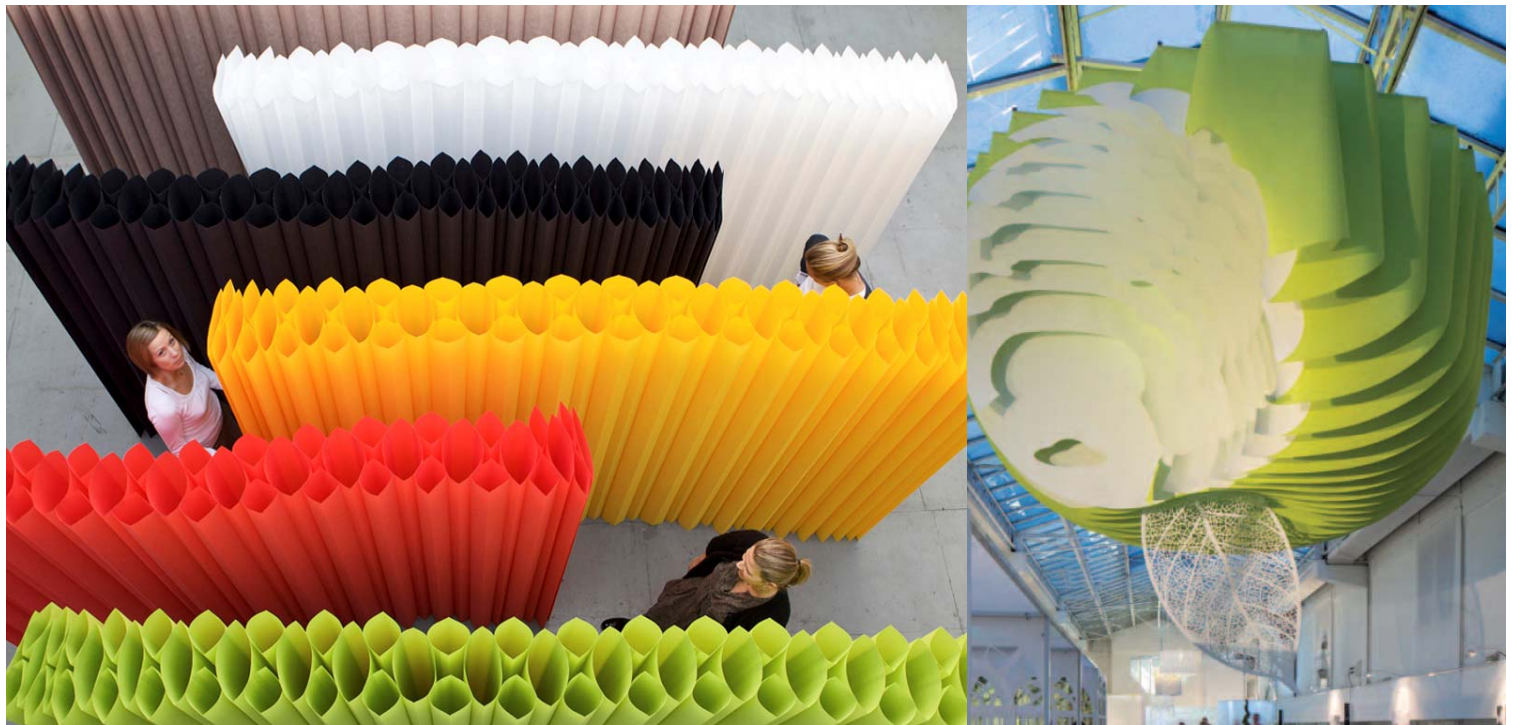
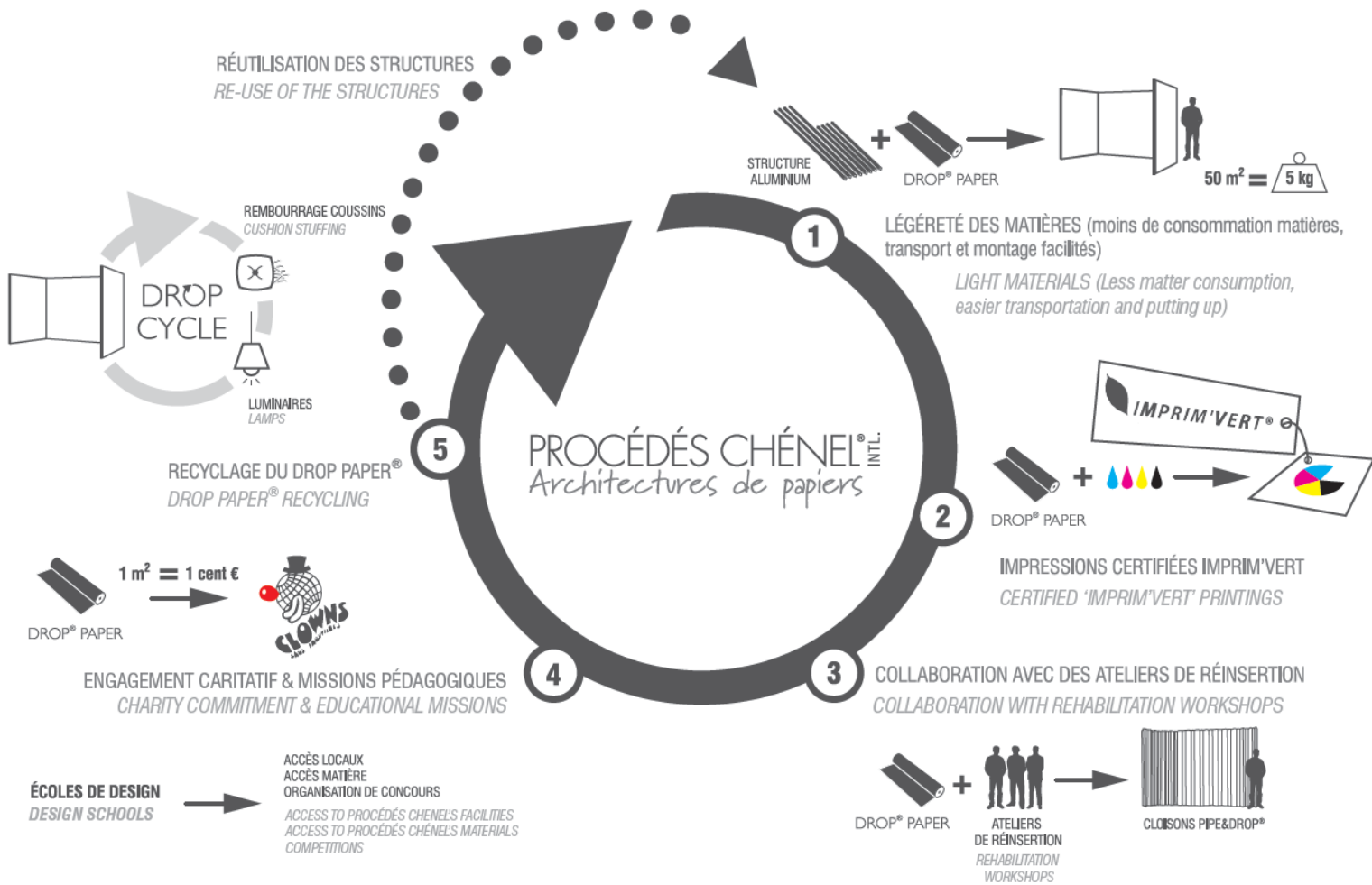
Expositions, événements, muséographies, vitrines... PCI signe des créations exclusives pour des marques prestigieuses, avec bien souvent des figures du design comme Ora Ito, président des Trophées INPI 2013. A l'occasion de ces Trophées, Procédés Chénel habille le corner Devialet installé au cœur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts avec leurs parois brevetées *Pipe and drop*.

Des clients prestigieux

Musée du Louvre - Musée d'Orsay - Centre Pompidou - Bibliothèque Nationale de France - Musée Picasso - Sénat - Guerlain - L'oréal - Lancôme - Parfums Dior - Givenchy - Louis Vuitton - Kenzo - Repetto - Eres - Printemps - Galeries Lafayette - Monoprix - Nature et Découverte - Eurodisney Carrefour - Cora - Siemens - Bouygues - Orange - Accor - Renault - Citroën - Eliance - Cafés Richard...



LES ENGAGEMENTS RESPONSABLES DE PCI
PCI'S RESPONSIBLE COMMITMENTS





Pernod Ricard

Pernod Ricard, plus de 500 marques déposées

Co-leader mondial des Vins & Spiritueux, Pernod Ricard poursuit sa croissance avec près de 19 000 employés dans 80 pays.

Les 36 marques internationales de l'entreprise font partie intégrante du capital et de la valeur de Pernod Ricard. Leur protection représente donc un enjeu majeur pour le Groupe, qui n'hésite pas à engager des actions contre les attaques diverses dont elles peuvent faire l'objet, partout dans le monde.



Pernod Ricard a ainsi investi dans de nouveaux moyens technologiques d'authentification, comme le Seal Vector, carré encodé impossible à copier par photocopie. Fort de cette expérience en Asie, le Groupe s'emploie maintenant à transférer ces bonnes pratiques à d'autres pays.

Le groupe Pernod Ricard possède plus de 500 marques, 113 brevets et 67 dessins et modèles et propose à l'occasion de la soirée des Trophées 2013, une expérience de mixologie autour de leur nouveau produit, l'absinthe.

“ L'entrepreneur est celui qui innove, c'est-à-dire celui qui n'hésite pas à bousculer l'ordre établi grâce à un mélange d'intuition et de vision. Celui-là ose, il imagine, il invente, il n'hésite pas à définir de nouvelles règles. ”
Patrick Ricard

